

Quels sont les périmètres et quelles missions d'un EPCC ?

1 jour 3 heures

Programme de formation

Public visé

Ces Ateliers thématiques sont ouverts aux professionnels des secteurs de la culture et aux agents des collectivités territoriales et de l'État.

Description / Contenu

Département CULTURE

Les missions ne se résument pas à la simple addition des desiderata des personnes publiques membres de l'établissement. Sur quelle base définir la vocation de la structure, ses missions en lien ou non avec les exigences posées par des labels, ses activités ainsi que les bénéficiaires des services gérés par l'établissement. À quelles conditions les périmètres d'actions de l'établissement vont-ils incarner la volonté de coopération des personnes publiques en phase avec leurs compétences légales ? Quelles seront les incidences de ces choix sur le fonctionnement et l'organisation de l'établissement, la gouvernance et les prises de décisions au sein du Conseil d'administration et de la direction.

Pour quoi faire concrètement ?

- Pour clarifier la vocation de l'établissement, les missions et les services demandés à l'établissement, les actions principales et secondaires ainsi que les bénéficiaires.
- Pour stabiliser les services attendus par les personnes publiques membres de l'établissement public.
- Pour résoudre l'équation entre les services gérés par l'établissement et les moyens humains et financiers mobilisés.
- Pour étudier, au-delà des statuts, la possibilité d'un pacte d'engagement entre les personnes publiques sur des éléments clairement énoncés.

Les thèmes qui seront abordés

- La coopération au centre d'un projet politique
- Le positionnement du projet d'EPCC vis à vis des collectivités territoriales, de l'Etat
- La vocation, les missions, les services et les activités de l'EPCC
- La cas des établissements labellisés
- La coopération dans le cadre de la déconcentration et de la décentralisation

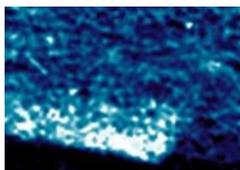
Méthode

Un questionnaire est adressé en amont de l'Atelier pour recueillir les questions prioritaires à traiter. Les contenus sont ajustés en fonction des questions posées par les participants et participantes.

Invitation d'un Grand témoin

Cyril DUQUESNE – Il apporte durant plusieurs années son expertise en qualité d'administrateur puis de directeur adjoint et administratif de l'EPCC Théâtre de Bourg-en-Bresse. Animateur de réseau avec le Groupe des 20 Auvergne Rhône Alpes, Il dispose d'une vision transversale des modes de gestion et de leur mutation.





Animation de l'Atelier

Didier SALZGEBER – Directeur de l'Atelier VersoCulture – Atelier de coopération.

Fondateur et directeur de l'Atelier VersoCulture apporte une contribution, en qualité de coopérateur culturel, aux débats publics sur la place des arts et de la culture et à l'accompagnement de nouveaux projets portés par les acteurs publics et professionnels.

En 2004, il est à l'initiative, avec d'autres directeurs et administrateurs, de la création du Comité National de Liaison des EPCC, qu'il anime depuis sa création (www.culture-epcc.fr). En 2011, il crée l'Institut de Coopération pour la Culture, Organisme d'Intérêt Général, espace de réflexion sur le devenir des politiques publiques en faveur de la culture (www.institut-culture.eu)

Informations concernant les Bons de commande pour l'entreprise MS FORMATION

Le paiement par mandat est possible : l'inscription sur ce site est une préinscription qui sera validée dans un second temps. Lors de votre inscription, merci d'indiquer que vous souhaitez obtenir un devis afin d'établir un Bon de commande. La facture sera adressée à votre organisme après l'Atelier sur service fait. Je reste à votre disposition pour toute information.

- [Télécharger le KBIS](#)
- [Télécharger le RIB](#)
- [Télécharger SIRET APE](#)